

CERTIFICAT

AFCAB

POSE
D'ARMATURES
DU BÉTON

N° **P99/006** RÉV. 13

Attribué à

SENDIN

Pour son activité de pose d'armatures

CHAMPLAN (91)



Date de décision : 19/09/2018
Date de validité : 31/12/2021

Pour L'AFCAB,

Le lecteur est invité à vérifier la validité
de ce certificat (Cf. fiche descriptive) en consultant
le site www.afcab.org
Ce document contient 3 pages y compris celle-ci.

Bernard CRETON
Président de l'AFCAB.

AFCAB

ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • www.afcab.org • info@afcab.org

FICHE DESCRIPTIVE

VALIDITÉ DU CERTIFICAT

Ce certificat atteste que les activités de pose décrites dans la présente fiche descriptive sont conformes aux spécifications d'armatures posées et de gestion de la qualité décrites dans le Référentiel de certification AFCAB - **Pose des armatures du béton - RCC04** en

vigueur. Ces produits doivent porter la marque



Cette décision annule et remplace toute décision antérieure. Elle est valide sous réserve de la surveillance périodique effectuée par l'AFCAB, qui peut prendre toute sanction prévue dans le Règlement intérieur et dans le Référentiel de certification RCC04 en vigueur. Le lecteur peut vérifier à tout moment que ce certificat est toujours valide en consultant le site de l'AFCAB : www.afcab.org rubrique "Certificats".

TITULAIRE

Usine de production	Contact commercial	Siège social
SENDIN ZAC des Pouards 9/11, rue des Maraîchers F - 91160 CHAMPLAN	Tél : (33)(0)1 64 48 64 45 Fax : (33)(0)1 64 48 65 18	SENDIN ZAC des Pouards 9/11, rue des Maraîchers F - 91160 CHAMPLAN

POSE CERTIFIÉE

Opérations couvertes	
Coupe et façonnage occasionnel sur chantier	OUI
Pré-assemblage sur site	OUI
Assemblage par soudage	Assemblage de montage en croix et par recouvrement, sans formage après soudage : <i>Soudage au fil fourré – procédé n°114 – (somme mini des diamètres 16 mm, somme maxi des diamètres 80 mm, rapport mini des diamètres 0,3) □</i>
Assemblage et mise en place d'armatures en coffrage	OUI
Mise en place d'armatures munies de dispositifs de rabotage ou d'ancrage des armatures du béton ou de boîtes d'attente	OUI
Mise en place d'accessoires pour la précontrainte (conduits et inserts)	OUI



ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • www.afcab.org • info@afcab.org

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

La certification  a pour objet d'attester que les entreprises de pose certifiées mettent en place les armatures en prenant les dispositions nécessaires pour assurer que :

— les armatures et accessoires sont mis en place conformément aux plans et/ou aux pièces écrites de la commande reçue par l'entreprise de pose,

Note : Il s'agit de spécifications en relation avec les Règlements de calcul, et notamment le respect du positionnement des armatures, des distances de recouvrement et d'enrobage.

— les armatures posées sont certifiées NF, les manchons et les boîtes d'attente sont certifiés **AFCAB**,

— les opérations de préparation, d'assemblage des armatures et de mise en place des armatures sont réalisées en prenant les dispositions nécessaires pour qu'elles ne soient pas détériorées au cours de ces opérations,

— les accessoires (par exemple manchons, boîtes d'attente, gaines de précontrainte...) sont mis en œuvre en respectant les règles préconisées par leurs fabricants, le Référentiel **AFCAB** et les règles en vigueur.

Note : La mise en œuvre des kits de précontrainte n'est pas couverte par la marque **AFCAB** - Pose d'armatures du béton.



ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • www.afcab.org • info@afcab.org